

> Article n° 134701

« Les EnR reposent sur les modes alternatifs de production d'énergies » (Pierre Guyard, Engie Cofely)

Paris - Publié le vendredi 11 janvier 2019 à 12h 41 - Interview n° 134701

« Ce que mettent en lumière les Prix des Énergies Citoyennes, c'est la multitude et la diversité des initiatives locales en faveur de la transition énergétique. Nous voyons les collectivités prendre à bras le corps ce sujet, qui peut s'avérer complexe aux plans techniques et financiers », indique Pierre Guyard, directeur des relations institutionnelles d'Engie Cofely, le 09/01/2019, après la 9^e édition des Prix Énergies Citoyennes, distribués le 06/11/2018 à 14 collectivités territoriales, syndicats, établissements publics et OPH.

« Développer les EnR repose sur les modes alternatifs de production d'énergies, thermiques ou électriques, et doit utiliser d'autres leviers, à mieux exploiter en France, qui sont la biomasse, la récupération de chaleur fatale, la géothermie. Il y a aussi l'hydrogène qui sera l'énergie propre, locale et durable au service des territoires de demain notamment pour la mobilité. Nous croyons à la solution 3 D : décentralisées, décarbonées et digitalisées », précise Pierre Guyard.

« À l'heure où la mobilité représente en France un tiers des consommations d'énergie, les territoires accélèrent le développement de nouvelles solutions de transport propres et durables. Les carburants alternatifs de type gaz naturel et hydrogène, et leurs versions 100 % renouvelables et locales (bioGNV et hydrogène vert) sont des leviers importants de réduction de l'empreinte environnementale des transports ».

Pierre Guyard répond aux questions de NewsTank.

« L'hydrogène sera l'énergie propre, locale et durable au service des territoires de demain »

Que révèle le dernier palmarès des Prix Énergies Citoyennes 2018 et le choix des 14 collectivités, EPI et syndicats récompensés le 06/11/2018 ?

Ce que mettent en lumière les derniers Prix des Énergies Citoyennes, c'est la multitude et la diversité des initiatives locales en faveur de la transition énergétique. Nous voyons les collectivités prendre à bras le corps ce sujet, qui peut s'avérer complexe aux plans techniques et financiers. Le rôle d'ENGIE Cofely est d'aller à la rencontre des personnes qui œuvrent localement pour la transition énergétique et d'accompagner les projets d'aménagement durable des villes et territoires sur le chemin de valeur de l'énergie. Développer les EnR repose sur les modes alternatifs de production d'énergies, quelles soient thermiques ou électriques, et doit utiliser d'autres leviers, à mieux exploiter en France, qui sont la biomasse, la récupération de chaleur fatale, la géothermie. Il y a aussi l'hydrogène qui sera l'énergie propre, locale et durable au service des territoires de demain notamment pour la mobilité. Nous croyons à la solution 3 D : décentralisées, décarbonées (grâce à une énergie verte, locale et diversifiée) et digitalisées (via des outils de pilotage).

Dans quels domaines les collectivités locales engagées dans la transition énergétique ont-elles besoin de soutiens ?

« Le contrat de performance énergétique facilite la décision d'investissement des donneurs d'ordre, collectivités, bailleurs, industriels. »

Les pouvoirs publics ont engagé un plan de rénovation énergétique du bâti existant, dans l'objectif de bâtiments réellement moins énergivores. Des solutions, en termes techniques ou de financement, existent dans la droite ligne de la LCTEV (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte). La performance énergétique des bâtiments et équipements municipaux est un point crucial pour la stratégie énergétique des territoires et les CPE sont un outil gagnant-gagnant. Rénover un bâtiment a un coût non négligeable. Mais, sachant que 75 % du coût global d'un bâtiment est engagé après sa livraison et principalement lié à son exploitation et aux consommations d'énergies, une formule s'est largement démocratisée ces dernières années. Lancé en 2009, le contrat de performance énergétique (CPE) facilite en effet la décision d'investissement des donneurs d'ordre, collectivités, bailleurs, industriels... Rappelons quelques chiffres. Il y a 7 millions de logements privés mal isolés en France. La volonté est de rénover 500 000 logements par an et de réduire la consommation énergétique finale. L'ensemble du parc de bâtiments devra atteindre le niveau de performance BBC d'ici à 2050. Les pouvoirs publics mettent en avant un nouveau label, FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) avec Ademe, visant d'abord les logements individuels et collectifs. Sans oublier l'innovation dans le secteur du bâtiment et le recours au building information modeling (BIM). La représentation numérique en 3D du bâtiment, réalisée en amont, permet de limiter les besoins en énergie.

Cette diversité se retrouve-t-elle dans le palmarès 2018 des Prix Énergies Citoyennes ?

Nous avons pu juger d'exemples concrets en matière de transition énergétique. Prenons l'exemple de Morteau (Doubs) distinguée par ses actions mises en œuvre depuis plus de 10 ans, de son engagement d'un diagnostic énergétique des bâtiments en 2007 à la signature d'un nouveau contrat énergétique pour la période 2017-2023, en passant par l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) avec la communauté de communes du Val de Morteau et l'organisation d'une Journée du Développement Durable pour les scolaires et citoyens. Dans le Grand Arros, c'est la priorité donnée aux mobilités douces et alternatives à la voiture et aux bus roulant au GNV qui est intéressante. À Malaunay (Seine-Maritime), c'est la couverture solaire de 100 % des bâtiments municipaux bien orientés qui a permis de réduire de 70 % les émissions de CO₂ eq par an. À Sevran (Seine-Saint-Denis), c'est l'installation d'une chaudière biomasse permettant d'atteindre plus de 50 % d'énergies renouvelables. Avec la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, c'est la réalisation d'un PCAET inscrit dans la démarche Carergie. À La Rochelle, la production d'EnR est diversifiée et développée avec un réseau de chaleur, alimenté par la récupération de chaleur sur les eaux usées et épurées, l'éolien et la mise en œuvre d'hydrogène dans le cadre d'une nouvelle ZAC. Concernant l'école nationale supérieure Mines-télécom IMT Lille Douai, un projet de campus zero carbone a été développé pour tous les bâtiments, avec diffusion en temps réel des informations de consommation au personnel et étudiants grâce à des capteurs. À Chambéry Grand Lac, la rénovation énergétique passe par la mise en place d'un revêtement routier photovoltaïque qui permet d'alimenter une station hydrogène pour la recharge de véhicules et une flotte d'environ 50 voitures d'ici à fin 2018.

Les transports n'ont pas été oubliés dans la transition énergétique appliquée au plan local...

Non, à l'heure où la mobilité représente en France un tiers des consommations d'énergie, les territoires accélèrent le développement de nouvelles solutions de transport propres et durables. Les carburants alternatifs de type GNV et hydrogène, et leurs versions 100 % renouvelables et locales (bio GNV et hydrogène vert) sont des leviers importants de réduction de l'empreinte environnementale des transports.

Le palmarès 2018 des Prix des Énergies Citoyennes

12 collectivités, syndicats ou établissements publics ont été lauréats de la 9^e édition Prix des Énergies Citoyennes en novembre 2018, avec en plus un **Prix Coup de Cœur du Jury** et un **Prix Spécial du Jury**.

Catégorie Collectivités territoriales et EPCI de moins de 20 000 habitants : **Ludinge (Auvergne-Rhône-Alpes) ; Malaunay (Seine-Maritime) ; Saltille (Tarn)**

Catégorie Collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants : **Épemay (Marne) ; Frontignan La Peyrade (Hérault) ; Sevran (Seine-Saint-Denis)**

Catégorie Collectivités territoriales et EPCI de plus de 100 000 habitants : **Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (Île-de-France) ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle (Nouvelle-Aquitaine) ; Toulouse Métropole (Occitanie)**

Catégorie Établissements Publics Locaux et Syndicats : **Centre Hospitalier de Nîmes (Nouvelle-Aquitaine) ; IMT Lille Douai (Haute-Normandie) ; syndicat mixte fermé Chambéry Grand Lac Économie (Auvergne-Rhône-Alpes)**

Prix Coup de Cœur du Jury : **Valophis Habitat, OPH du Val-de-Marne (Île-de-France)**

Prix Spécial du Jury : **Communauté Urbaine d'Arros (Haute-Normandie)**



Les 14 lauréats des Prix Énergies Citoyennes 2018 - © David Marnier ENGIE Cofely



Liens web
Le palmarès 2018 « énergies citoyennes »

À lire également

- NEWS**
- Energies renouvelables : appel à projets national de l'Ademe jusqu'au 18/09/2019 (PSA - TGA)
Publié le 09/01/2019
 - Logement : fusion des 2 organismes de certification de Qualité (Cercval Qualité et Citeqam)
Publié le 09/01/2019
 - Accord de Rouen : la métropole vise 100 % d'énergies renouvelables et de bâtiments rénovés en 2050
Publié le 04/12/2018
 - Auvergne-Rhône-Alpes : 3 appels à projets bois, chaleur et géothermie jusqu'au 18/01/2019
Publié le 14/11/2018

- DOCUMENTS**
- La Cour des comptes appelle à une « plus grande cohérence » du soutien public aux EnR, le 18/04/2018
Publié le 23/04/2018
- Rubrique(s)
Type : News / Interview
Domaine(s) : AUA
Rubrique(s) : Collectivités territoriales, Eau & Énergies, Entreprises, Essentiel, Numérique & Innovation



news tank Virgine Violet | Déconnexion

Consulter la fiche dans l'annuaire


Recherche...

Articles 134701

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Engie Coihely Directeur des relations institutionnelles	Jun 2016	Aujourd'hui
Établissement & diplôme		Année(s)
INSTN DESS	1986	1987
École centrale de Marseille Ingénieur	1983	1986

Fiche n° 28989, créée le 21/02/18 à 15:57 - Mod le 11/01/19 à 09:29

Engie




- Production d'énergie (électricité, gaz, solaire...), gestion de réseaux et infrastructures
- **Création** : devient GDF Suez en 2008 à la suite de la fusion de Gaz de France et Suez puis Engie en 2015
- **Présent dans 70 pays**
- **Effectif** : 138 200 collaborateurs
- **Actionnariat** (au 31/12/2016) : État français (32,76 %), flottant (59,48 %)
- **Chiffre d'affaires** (2017) : 65 Md€
- **Résultat opérationnel** (2017) : 5,3 Md€
- **Résultat net part du groupe** (2017) : 1,4 Md€
- **Président** : Gérard Mestrallet
- **Directrice générale** : Isabelle Kocher
- **Contact presse** : 01 44 22 24 35

[contact](#)

Engie
Faubourg de l'Arche, 1 Place Samuel de Champlain
92930 Paris la defense Cedex - FRANCE
Téléphone : 01 44 22 00 00

vCard | meCard | LinkedIn



VCARD

Consulter la fiche dans l'annuaire

Fiche n° 5635, créée le 21/02/18 à 15:08 - Mod le 21/02/18 à 15:08

Une question, une précision ou un avis ? Cliquez ici

